

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DE PRESTATION ET DE
REGULATION AUTOMOBILE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « EPRA-
CI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 513, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE PRESTATION ET
DE REGULATION AUTOMOBILE DE COTE D'IVOIRE » en
abrégé « EPRA-CI »

Objet : La société a pour objet en COTE
D'IVOIRE, en Afrique et a l'étranger :

- MAINTENANCE AUTOMOBILE
- VENTE DE PIECES AUTOS &
PRESTATIONS DIVERSES
- VENTE ET LOCATION DE
VOITURE

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la
vente de tous biens meubles et
immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes

auprès de tous établissements
financiers avec possibilité de donner
en garantie tout ou partie des biens
sociaux.

- La prise en location gérance de
tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans
toute société existante ou devant
être créée

- Et généralement, toute
opérations financières, commerciales,
industrielles, mobilières et
immobilière, se rapportant
directement ou indirectement a
l'objet social ou pouvant en faciliter
l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 513, Ilot 23

Dirigeant(s) M YEGBE AMANI BERNARD (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2023-B13-11278 du 11/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73055/GTCA/RC/2023 du 11/10/2023

